

Kam, Gberdao Gustave

[Original : français]

Note verbale

L'Ambassade du Burkina Faso auprès du Royaume des Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des Etats Parties au Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale et a l'honneur de lui faire parvenir en annexe, le dossier de candidature de Monsieur Kam Gberdao Gustave, Magistrat, au poste de juge à la Cour Pénale Internationale, Liste A.

Le Juge Kam Gberdao Gustave est Magistrat de grade exceptionnel et a occupé des hautes fonctions dans l'appareil judiciaire du Burkina Faso ainsi que sur la scène internationale.

Au plan national, le Juge Kam a été à plusieurs reprises Procureur dans différents tribunaux de grande instance à travers le pays et a assumé également les fonctions de Conseiller technique et Directeur au Ministère de la Justice.

Au plan international, il a activement pris part, en tant que délégué du Burkina Faso, à plusieurs rencontres ayant conduit à la création de la Cour Pénale Internationale. Depuis 2003, il est juge au Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR).

Le parcours professionnel du Juge Kam, les responsabilités qu'il a assumées aussi bien au plan national qu'international lui ont permis de cumuler un capital d'expérience qu'il pourra mettre au service de la Cour.

P.J.: CV

* * *